

seur le tiers de celle des planches, et pénétrant d'un bout dans une planche, de l'autre dans une planche voisine: c'est une sorte de double tenon, que l'on assujettit avec de petites chevilles en bois.

Parquets.—Les parquets que l'on rencontre le plus souvent sont:

1° Le parquet à l'anglaise, formé de planches étroites toutes parallèles, fixées sur des lambourdes avec joints alternants;

2° Le parquet en feuilles de fougère avec point rectiligne continu;

3° Le parquet à point de Hongrie, analogue au précédent.

Toutes les feuilles de ces parquets doivent être assemblées à rainures et à languettes, non-seulement entre elles, mais encore avec les cadres qui se trouvent au pourtour de la pièce; les feuilles sont fixées aux lambourdes au moyen de clous ou pointes, que l'on chasse obliquement dans les tranches verticales du bois et qui ne doivent pas apparaître à la surface.

On rencontre encore assez souvent des parquets à "compartiments". Chaque compartiment est formé d'un cadre rectangulaire, dont les quatre côtés sont assemblés à onglets avec tenons croisés et chevillés; les rectangles allongés et les carrés qui constituent le remplissage sont assemblés entre eux et avec le cadre à rainures et languettes; de même que les cadres voisins sont assemblés à rainures et languettes.

L'avantage des parquets de ce système est que les compartiments peuvent être fabriqués à l'avance et posés rapidement.

Ils ont l'avantage encore de se prêter à une décoration plus variée; et, si l'on a recours à des bois de diverses natures, on obtient des mosaïques d'un effet agréable. Lorsque les panneaux que l'on accolé les uns aux autres sont de grandes dimensions, il faut se servir de bois bien secs, sans quoi les joints s'ouvriraient outre mesure.

On doit aussi, et c'est du reste un principe général en menuiserie, n'employer que du bois "débité sur maille", car il est moins sensible aux variations atmosphériques et surtout il se gondole bien moins que le bois "débité suivant les plans parallèles à un diamètre de la section". En effet, dans ce dernier cas, une des faces de la planche contient plus de mailles que celle qui lui fait face, et comme les mailles sont très hygrométriques, si l'humidité augmente, la face contenant le plus de mailles s'élargit dans de plus fortes proportions que son opposée, et la planche se voile; si l'humidité diminue, l'effet inverse se produit.

Avec des planches sciées sur maille, il y a même nombre de mailles des deux côtés ou à peu près, et le voilement ne se produit pas; la planche, en se contractant et en se dilatant, reste plane.

Le "débit du bois sur maille" a long-

EMILE JOSEPH, L. L. B.

AVOCAT

210 NEW YORK LIFE BLDG.

11, Place d'Armes, MONTREAL.

Tel. Bell, Main 1787.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

BUREAU PRINCIPAL
No 9 Place d'Armes . . . MONTREAL

BUREAU D'ADMINISTRATION

Monsieur G. N. DUCHARME, . . . Président
Capitaliste de Montréal.
Monsieur G. B. BURLAND, . . . Vice-Président
Industriel de Montréal.
L'Hon. LOUIS BEAUBIEN, . . . Directeur
Ex-Ministre de l'Agriculture.
Monsieur H. LAPORTE, . . . Directeur
De l'Épicerie en Gros Laporte, Martin & Co.
Monsieur S. CARLEY, . . . Directeur
Propriétaire de la maison "Carley," Montréal.
M. Tancredi Bienvenu, . . . Gérant-Général
M. Ernest Brunel, . . . Assistant-Gérant
M. A. S. Hamelin, . . . Auditeur

SUCCURSALES

MONTREAL: 316 Rachel, (coin St-Hubert) 271 Roy
(St-Louis de France); 1138 Ontario, coin Panet; Magasin
Carley; Abattoirs de l'Est, rue Frontenac.
Berthierville, P. Q.; D'Irati, P. Q.; St. Anselme, P. Q.
Terrebonne, P. Q.; St. Guillaume d'Upton, P. Q. Pier-
reville, P. Q.; Valleyfield, P. Q.; Ste-Scholastique, P. Q.
Hull, P. Q.

Bureau des Commissaires-Censeurs

Mr ALEXANDRE LACOSTE, . . . Président
Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.
M. le Dr E. P. LACHAPPELLE, . . . Vice-Président
Honorable ALFRED A. THIBAudeau, Sénateur,
(de la maison Thibaudesau, Frères de Montréal.)
Honorable LOMER GOUIN, Ministre des Travaux Publics
de la Province de Québec.
Dr A. A. BERNARD et L'hon. JEAN GIROUARD,
Conseiller Législatif

DEPARTEMENT D'EPARGNES.

Emission de certificats de dépôt spéciaux à un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 4 p.c. l'an suivant termes. Intérêt de 3% l'an, payé sur dépôts payables à demande.

LA BANQUE MOLSON

103e Dividende.

Les Actionnaires de la Banque Molson sont par les présentes notifiés qu'un Dividende de deux et demi pour cent sur le capital-actions a été déclaré pour le trimestre actuel, et que ce dividende sera payé à l'office de la Banque de Montréal, et dans les Succursales, le et après le

Troisième Jour de Juillet Prochain.

Les livres de transport seront fermés du 18 au 30 Juin,

ces deux jours inclus.

Par ordre de la Direction,

JAMES ELLIOT,

Gérant Général.

Montréal,
22 Mai 1906.

temps fait la fortune des Hollandais, qui venaient acheter chez nous des billes de chêne et nous les renvoyaient débitées suivant cette méthode, sous le nom de "chêne de Hollande".

Avec des bois de couleurs différentes, on peut produire de véritables planchers en mosaïques; mais on doit n'associer ensemble que des bois de même dureté, et autant que possible, de même dilatabilité et il faut poser ces planchers de luxe sur un premier plancher ordinaire.

Lambris et cloisons.—Les lambris sont les revêtements dont on recouvre les faces des murs. On distingue les lambris d'appui et les lambris de hauteur.

Les lambris d'appui ne règnent guère que sur 1 mètre de hauteur au-dessus des planchers. Les lambris de hauteur s'étendent jusqu'au plafond.

Les lambris sont composés de cadres en bois épais, composés de montants, et de traverses assemblés à tenon et mortaise, et le remplissage comprend un plus ou moins grand nombre de panneaux. La face cachée du lambris ne doit pas être appliquée contre le mur; cette face plane et rabotée doit être tenue à une certaine distance en avant du mur, le cadre est traversé par des vis à bois qui pénètrent dans des tampons horizontaux scellés dans la maçonnerie du mur, les têtes des vis sont noyées dans les cadres; elles laissent un trou apparent que l'on bouche avec des lames de bois fixées à la colle forte, de telle sorte que leurs fibres soient parallèles aux fibres voisines.

Lorsque les bois sont bien secs, et il doit toujours en être ainsi, c'est une bonne précaution d'appliquer deux ou trois couches de peinture sur leur face qui regarde le mur. Lorsqu'on veut obtenir une décoration riche, on augmente le nombre des moulures sur les cadres et sur les panneaux, on ménage sur ces derniers des parties saillantes, rondes ou en forme de losange, en pointe de diamant, etc.; mais il faut éviter l'excès et la confusion dans tout cela, et chercher plutôt la richesse dans de beaux bois judicieusement appliqués.

Les dimensions des panneaux ne doivent pas être trop grandes, si l'on veut éviter l'effet pernicieux des dilatations et contractions; aussi on ne donne pas à un panneau plus d'un mètre de large sur trois mètres de long. Dans certains cas, lorsque les panneaux sont grands et minces, on les consolide par des traverses appliquées sur la face cachée de ces panneaux et fixées au montant des châssis. Les panneaux sont liés à ces traverses par des vis à bois; mais on a soin de ménager, pour le passage des vis dans les traverses, des trous ovales laissant un libre jeu à la dilatation.—[Le Bois].

Un homme qui n'occupe pas la position qu'il pourrait occuper, vole le monde.